

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.
6 ^h 25	12 ^h 50	6 ^h	8 ^h 20	12 ^h 50	6 ^h	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10
6 ^h 41	1 ^h 14	6 ^h 6	8 ^h 36	1 ^h 14	6 ^h 6	8 ^h 25	1 ^h 14	6 ^h 6	8 ^h 25	1 ^h 14	6 ^h 6	8 ^h 25	1 ^h 14	6 ^h 6	8 ^h 25	1 ^h 14	6 ^h 6
7 ^h 3	1 ^h 34	6 ^h 28	9 ^h 28	1 ^h 34	6 ^h 28	9 ^h 19	1 ^h 34	6 ^h 28	9 ^h 19	1 ^h 34	6 ^h 28	9 ^h 19	1 ^h 34	6 ^h 28	9 ^h 19	1 ^h 34	6 ^h 28
7 ^h 18	1 ^h 47	6 ^h 44	10 ^h 13	1 ^h 47	6 ^h 44	10 ^h 4	1 ^h 47	6 ^h 44	10 ^h 4	1 ^h 47	6 ^h 44	10 ^h 4	1 ^h 47	6 ^h 44	10 ^h 4	1 ^h 47	6 ^h 44
7 ^h 31	1 ^h 50	6 ^h 58	10 ^h 26	1 ^h 50	6 ^h 58	10 ^h 19	1 ^h 50	6 ^h 58	10 ^h 19	1 ^h 50	6 ^h 58	10 ^h 19	1 ^h 50	6 ^h 58	10 ^h 19	1 ^h 50	6 ^h 58
7 ^h 43	2 ^h 8	7 ^h 8	10 ^h 39	2 ^h 8	7 ^h 8	10 ^h 32	2 ^h 8	7 ^h 8	10 ^h 32	2 ^h 8	7 ^h 8	10 ^h 32	2 ^h 8	7 ^h 8	10 ^h 32	2 ^h 8	7 ^h 8
7 ^h 53	2 ^h 18	7 ^h 18	10 ^h 42	2 ^h 18	7 ^h 18	10 ^h 35	2 ^h 18	7 ^h 18	10 ^h 35	2 ^h 18	7 ^h 18	10 ^h 35	2 ^h 18	7 ^h 18	10 ^h 35	2 ^h 18	7 ^h 18
8 ^h 6	2 ^h 29	7 ^h 32	10 ^h 45	2 ^h 29	7 ^h 32	10 ^h 38	2 ^h 29	7 ^h 32	10 ^h 38	2 ^h 29	7 ^h 32	10 ^h 38	2 ^h 29	7 ^h 32	10 ^h 38	2 ^h 29	7 ^h 32
8 ^h 13	2 ^h 35	7 ^h 39	10 ^h 48	2 ^h 35	7 ^h 39	10 ^h 41	2 ^h 35	7 ^h 39	10 ^h 41	2 ^h 35	7 ^h 39	10 ^h 41	2 ^h 35	7 ^h 39	10 ^h 41	2 ^h 35	7 ^h 39
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 51	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 44	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 44	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 44	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 44	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 54	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 47	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 47	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 47	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 47	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 57	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 50	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 50	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 50	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 50	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 60	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 53	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 53	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 53	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 53	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 63	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 56	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 56	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 56	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 56	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 66	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 59	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 59	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 59	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 59	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 69	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 2	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 2	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 2	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 2	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 72	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 5	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 5	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 5	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 5	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 75	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 8	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 8	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 8	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 8	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 78	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 11	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 11	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 11	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 11	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 81	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 14	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 14	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 14	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 14	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 84	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 17	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 17	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 17	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 17	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 87	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 20	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 20	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 20	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 20	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 90	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 23	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 23	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 23	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 23	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 93	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 26	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 26	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 26	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 26	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 96	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 29	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 29	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 29	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 29	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 99	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 32	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 32	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 32	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 32	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 102	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 35	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 35	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 35	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 35	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 105	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 38	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 38	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 38	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 38	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 108	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 41	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 41	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 41	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 41	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 111	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 44	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 44	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 44	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 44	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 114	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 47	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 47	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 47	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 47	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 117	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 50	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 50	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 50	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 50	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 120	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 53	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 53	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 53	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 53	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 123	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 56	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 56	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 56	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 56	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 126	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 59	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 59	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 59	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	11 ^h 59	2 ^h 35	4 ^h 45(*)
8 ^h 15	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	10 ^h 129	2 ^h 35	4 ^h 45(*)	12											

tons bien vivement, monsieur le président, que les circonstances vous aient empêché de vous arrêter à Périgueux; vous auriez pu constater par vous-même notre dévouement absolu aux institutions républicaines et le respectueux attachement que nous professons pour le citoyen que l'unanimité des représentants républicains de France a élevé à la première magistrature de l'Etat. »

La réception a eu lieu dans le salon de la gare. Le général Savin de Larclause et les officiers, l'évêque de Périgueux et son clergé, le secrétaire général, le conseil de préfecture et le chef de cabinet, le maire et le conseil municipal, ainsi que tous les corps constitués sont venus présenter leurs hommages au président de la République, qui a été acclamé aux cris de : « Vive Carnot ! Vive la République ! »

Diverses allocutions ont été prononcées, entre autres celles du président du tribunal, qui a été très remarqué.

On a remarqué quelques personnes seulement criant avec persistance : « Vive Boulanger ! » Mais le cri n'a pas eu d'écho.

A Monsempron

A Monsempron, les acclamations ont été assez nourries.

M. Deluns-Montaud, ministre des travaux publics, répondant à l'allocution du maire, a remercié la population de l'accueil qu'elle faisait au président de la République à son entrée dans le département.

Comme les cris de : Vive Carnot ! redoublaient, le président de la République a dit :

« Messieurs, souvenons-nous que ce sont les institutions qu'il faut acclamer ! »

Le train, en repartant, a été salué par les cris de Vive Carnot ! vive Montaud ! vive la République ! vivent les députés de Lot-et-Garonne !

A Agen

Le train est arrivé à Agen à deux heures. Le 9^e de ligne rendait les honneurs, ainsi qu'un bataillon de chasseurs arrivés d'Auch. La veille, M. Durand sénateur, maire d'Agen, avait adressé une proclamation dans laquelle il demandait à la population d'accueillir M. Carnot aux cris de : Vive Carnot ! vive la France ! vive la République !

D'autre part, on distribuait de petits bulletins portant ces mots : *Dissolution ! Révision ! Vive Boulanger !*

CHUTE D'UNE ESTRADE

Au moment où le public attendait l'arrivée du président de la République pour poser la première pierre du lycée, l'estrade sur laquelle se tenaient les invités, au nombre de six ou sept cents, s'est tout à coup effondrée par suite, suppose-t-on, d'un affaissement du terrain, qui avait été fraîchement remué et qui s'était détremé par la pluie.

Les spectateurs sont tombés les uns sur les autres pêle-mêle. La charpente qui supportait la tente abritant l'estrade est tombée sur leurs têtes.

M. Carnot a été prévenu aussitôt et s'est montré très affecté. Il a envoyé une personne de son entourage prendre des renseignements.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu quand même, et c'est devant un amas de charpentes et de chaises brisées que les discours ont été prononcés.

M. Durand, sénateur, a rappelé qu'en 1839, le duc d'Orléans vint poser la première pierre du pont canal.

RÉCEPTION A LA PRÉFECTURE D'AGEN

Une brillante réception a eu lieu à la préfecture. Les maires de presque toutes les communes du département, accompagnés par une délégation de leurs conseillers municipaux, sont venus présenter

annoncé par un serrement de cœur, un malaise incompréhensible, une tristesse ou une gaieté que rien ne justifiait.

— C'est étrange ! murmura Julian.

— Oui, mais cela est ainsi.

— Et ce donc sous le coup d'un de ces pressentiments que vous êtes venu me trouver si matin ? dit le chasseur en essayant de sourire.

— Riez, si cela vous plaît, monsieur, je ne m'en formaliserai nullement, mais cela est ainsi que vous me le dites.

— C'est singulier, et ce pressentiment, puis-je le connaître ?

— Certes, monsieur, je tiens même à ce que vous sachiez bien sous le coup de quelle préoccupation je viens vous voir.

— Ma foi, monsieur, je ne vous cacherais pas que vous éveillez ma curiosité.

— Je vais la satisfaire, monsieur. J'avais passé la nuit dans un rancho où, sans doute, d'après vos ordres, j'avais été accueilli de la façon la plus hospitalière. Après quelques heures d'un excellent sommeil, je m'étais levé un peu avant l'apparition du soleil, frais, dispos et, ma foi, pourquoi ne pas vous le dire, très satisfait d'être enfin libre de ma personne, riche et débarrassé de tous mes ennuis qui, certes, n'étaient pas minces. J'étais donc dans les plus excellentes dispositions, car le passé ne m'inquiétait plus et l'avenir me souriait. Je vous prie de me pardonner d'appuyer ainsi sur ce point, mais je tiens à ce que vous soyez bien convaincu que rien ne me troublait l'esprit.

— Ces détails étaient indispensables sans doute à ce qui va suivre ?

— Vous en jugerez, monsieur. J'allai baigner

leurs hommages à M. Carnot. Toutes les sociétés d'agriculture avaient également envoyé une délégation.

Les instituteurs, qui ont été présentés par le recteur, étaient en très grand nombre.

Le premier président de la cour d'Agen a prononcé une allocution.

LE GERS ET LE LOT

Les préfets du Gers et du Lot ont chacun présenté une députation de leur département.

LE BANQUET

Un grand banquet a eu lieu, à sept heures, à l'Hôtel de Ville, offert par la municipalité.

La salle est brillamment décorée et illuminée.

M. Carnot a à sa gauche le général Vincendon et, à sa droite, le général Bréart.

Nous remarquons MM. le procureur général, le colonel des chasseurs, l'évêque d'Agen, les préfets du Lot et des Landes, etc.

Revue des Journaux

M. Paul Leroy-Beaulieu écrit, dans *l'Economiste français* :

Si l'on veut éviter des catastrophes non pas éventuelles mais certaines, dit-il, non pas lointaines mais prochaines... il faut que le pouvoir passe, pendant quelques années du moins, des républicains aux conservateurs, aux conservateurs, sans aucune épithète particulière sans distinction aucune. Somme toute, ils ont très bien gouverné de 1871 à 1877; ils ont rétabli les finances, rendu à la France la confiance en elle-même. Depuis lors, l'administration a été passable de 1877 à 1880, et détestable à partir de cette dernière date. Il n'existe en France, il ne peut exister en définitive, avec des nuances diverses pour chacun d'eux, que deux grands partis, les conservateurs qui ont réuni aux élections dernières 3 millions et demi de voix, et l'autre parti qui a obtenu sept ou huit cent mille voix de plus. *Aujourd'hui, tous les hommes modérés, si républicains qu'ils soient, peuvent parfaitement et doivent se joindre sans hésiter aux simples conservateurs.*

Les républicains, s'ils sont bien inspirés, ont un intérêt suprême à ce que le gouvernement revienne, pendant quatre ou cinq années au moins, dans les mains des conservateurs. On leur promettra de se recueillir, de revenir au bon sens, à l'union, à la discipline, d'abandonner toute cette cohue de projets extravagants qui effraient le pays et dont l'application désorganiserait complètement la société française. Nous ne voyons pas d'autre remède que celui que nous venons d'indiquer. On rentrerait ainsi dans la vérité politique qui veut, sous le régime parlementaire, que les grands partis se succèdent au pouvoir et gouvernent chacun cinq, six ou huit années au plus.

En dehors de cette solution la France fera l'expérience du radicalisme subversif et impuissant : elle en sera bientôt, non seulement lasse (elle l'est déjà), mais irritée et exaspérée. Elle se jettera dans n'importe quelle réaction, sur n'importe quel nom. La République y périra, de sorte que les républicains n'y gagneront rien ; mais la France — ce qui doit intéresser tous les hommes exempts de fanatisme — pourra y subir de graves atteintes.

Le *Radical* dit, en parlant du manifeste monarchiste, que la seule remarque que l'on fasse en lisant ce document est que le comte de Paris, s'expliquant sur la situation politique actuelle, tient le

grand air me remettrait; mais ce fut en vain. J'ai toujours le cœur serré et je suis en proie à une inquiétude extrême.

— Et que concluez-vous de cela, monsieur ? demanda Julian devenu sérieux peut-être malgré lui et subissant, à son insu, l'effet de ce récit étrange, surtout par sa simplicité.

— Dois-je vous le dire, monsieur ?

— Puisque vous avez commencé, je crois que mieux vaut achever.

— Soit, mais vous rirez de moi.

— Pas le moins du monde, je vous le promets.

— Donc, monsieur, je vous le répète, mes pressentiments ne m'ont jamais trompé. Eh bien, quoi que l'on puisse me dire, si fortes que soient les assurances que l'on me donne de la roort du Mayor, ma conviction est faite, rien ne la changera, parce que je sens que cela est vrai. Le Mayor...

— Eh bien ! achevez donc ! interrompit vivement Julian, voyant l'hésitation de l'aventurier.

— Eh bien, monsieur, non seulement le Mayor est vivant, mais encore il s'est échappé.

— Je m'attendais à cette conclusion, dit Julian en hochant la tête. Je l'ai vu mort, étendu sur des monceaux de cadavres et pourtant, je serai franc avec vous, moi aussi, je doute que cette mort soit réelle.

— Ah ! vous partagez donc mon opinion à ce sujet ?

— Oui, jusqu'à un certain point. Cet homme est un insaisissable Protée. Plusieurs fois il a, par miracle, échappé au ne sait comment à la mort. A plusieurs reprises le bruit en a couru, et au bout de deux ou trois mois, il reparaisait à l'improviste, sans que l'on pût deviner d'où il

mon cheval, je l'étrillai avec soin, puis je le remis au corral, et, après lui avoir donné la provende, je me rendis dans une pulqueria, ouverte seulement depuis quelques instants et cependant remplie déjà d'une nombreuse assistance de vaqueros qui, comme moi, venaient boire leur coup du matin. Tout naturellement, la conversation était très animée, et l'on ne parlait que des événements de la nuit. Un vaquero, entre autres, qui se trouvait dans le parc et avait assisté à la bataille qui s'était livrée sur ce point, racontait les diverses péripéties de cette lutte de géants. Cela m'intéressait. Je me rapprochai afin de mieux entendre. J'allais porter mon verre à mes lèvres lorsque cet homme s'avisait de dire d'une voix goguenarde : « Cette fois, c'est bien fini ; nous sommes définitivement délivrés de ce brigand de Mayor. Il a été tué. On dit que son corps a été retrouvé troué comme une écumoire. Je ne l'ai pas vu, je le regrette ; mais ce qui est certain, c'est que nous en sommes débarrassés. »

— Ah ! fit Julian, cet homme disait cela ?

— Oui, monsieur. Mais, précisément au moment où il prononçait ces paroles, je sentis subitement mon cœur se serrer et une angoisse terrible s'emparer de moi : mes forces m'abandonnèrent, le gobelet échappa de ma main, tout sembla tourner autour de moi, et pendant quelques instants je crois que je perdis connaissance. Lorsque je revins à moi, les vaqueros et le pulquero lui-même me prodiguaient des soins, ne comprenant rien à cette singulière syncope. Je remerciai ces braves gens, je feignis de rire ; mais c'en était fait de ma gaieté. Je bus un gobelet de jalapé et je me hâtai de sortir, espérant que le

même langage que le général Boulanger et ceux qui entretiennent l'agitation plébiscitaire. Nous n'avons guère des habitudes de courtoisie envers les grands de ce monde ; cependant, nous ne pouvons nous défendre de remercier sincèrement le comte de Paris d'avoir si clairement manifesté sa pensée. Ses instructions feront certainement ce miracle ; ouvrir les yeux aux républicains qui étaient encore assez aveugles pour ne pas voir le péril imminent causé à la République par le boulangisme.

L'Intransigeant :

Afin d'enlever tout prétexte à l'équivoque, voici ce que nous proposons : Nous composerons une liste de candidats socialistes, qui apporteront, sous le patronage du général Boulanger, les deux points principaux de son programme, la dissolution, et la révision de la Constitution monarchique de 1875, par une Constituante spécialement nommée à cet effet. De leur côté, les députés de Paris démissionnaires feront aux électeurs une de ces déclarations antiboulangistes dont ils sont si prodigés et qu'ils s'imaginent leur tenir lieu de tout le reste. Nous verrons alors de ces deux listes laquelle sortira de l'urne.

La Lanterne :

La Chambre ne veut pas être dissoute ; les députés qui craignent de n'être point réélus ne veulent point être renvoyés devant les électeurs. Et c'est là ce qui les irrite si fort contre nous. Mais leurs colères nous laissent indifférents ; nous avons pour nous un grand juge, qui, souverainement, prononce et sur les journaux et sur les parlements. Nous avons pour nous le suffrage universel qui est le maître, le seul vrai souverain et devant qui ceux-là même qui nous injurient seront bien forcés de s'incliner. C'est devant les électeurs de Paris que nous donnons rendez-vous aux signataires de la Déclaration.

Le XIX^e Siècle :

Dans la lutte pour l'existence, qui est la condition actuelle des peuples, il nous faut tout d'abord nous assurer les meilleures chances, ne rien négliger de celles que nous pouvons nous donner. Nous devons ne reculer devant aucun sacrifice, et si, parfois, l'incompétence des membres du Parlement les fait hésiter, s'ils sont indécis entre ceux qui réclament beaucoup et ceux qui pensent qu'on peut avec moins de sacrifices obtenir les mêmes résultats, qu'ils prennent leur parti d'accorder le plus, de cette façon, il n'y aura pas de mécompte ; et si quelque jour, la fortune ne couronnait pas nos efforts, ils n'auraient pas de reproches à s'adresser ou à subir de la part de la France.

Le Gaulois :

Il est impossible de mieux définir la situation lamentable de ce pays et d'indiquer avec plus de clarté et d'autorité la solution nationale et réparatrice qui doit rendre à la patrie ses grandeurs perdues. Nous n'avons qu'à demander aujourd'hui ce que nous demandions hier : la dissolution et la consultation loyale du pays. En agissant ainsi, nous avons la certitude d'avoir pour nous le prince, les députés royalistes, la vérité, la raison et bientôt la victoire.

Le Figaro :

Si les conservateurs voulaient bien comprendre que voter pour le général Boulanger est conception bien extraordinaire au point de vue de leurs intérêts, le général, réduit à l'influence des politiciens qui le confisquent aujourd'hui, serait encore un accident, mais on n'aurait plus à craindre qu'il devint une catastrophe.

La Petite République :

N'oublions jamais que le suffrage universel, et dans les questions politiques et dans la libre discussion des intérêts du pays, doit toujours avoir le dernier mot. Il vient de se prononcer d'une façon nette et catégorique, non pas dans le sens que veulent bien dire les adversaires du nouveau député du Nord, mais sur deux propositions qui sont, d'ailleurs, dans beaucoup de programmes : la révision et la dissolution. Restons donc sur ce terrain de discussion et n'élargissons pas le débat, nous finirions par rendre vague une question jusqu'ici très claire. Il n'est de l'intérêt de personne de commenter les décisions de la volonté nationale ; mieux vaut simplement les exécuter, si on ne veut s'exposer à de cruels rappels aux principes et à la raison.

INFORMATIONS

La Ligue des Patriotes

Le *Matin* publie le document suivant : Les soussignés, membres du comité-directeur de la Ligue des patriotes, ont l'honneur de joindre leur démission à celles de MM. Gerschel, Siebeker, Sick, Cazalet, Joseph Fabre.

Il ne faut plus qu'un seul doute existe en France au sujet de cette Ligue désormais innommable.

Nous avions contribué à la reconstituer hors de toute politique, quand il a plu à M. Déroulède de tenter un coup de force, ordonné par M. Boulanger.

Au mépris de ses engagements, M. Déroulède ayant laissé voter de nouveaux statuts, et croyant l'œuvre refaite et raffermie, a voulu reprendre un rang dont il s'était lui-même proscrit par ses menées politiques.

Appuyé par une coterie, que le journal le *Drapeau* soutient encore de ses assertions erronées, il s'est fait d'abord désigner une présidence d'honneur plus que présidentielle, un droit de vie ou de mort sur la société, puis il a convoqué une assemblée anti-statutaire. Battu dans cette assemblée, malgré des votes fictifs produits par ses amis au nom de comités qui n'existent pas, il a chassé du siège de la Ligue les représentants de la majorité, sous un prétexte d'argent que nous nions et que nous contesterons contre les anciens adhérents.

Aujourd'hui, il transforme d'un mot nos statuts : plus de revendication, plus de restitution de l'Alsace-Lorraine ; la révision et la dissolution au profit d'un maître plébiscitaire.

La Ligue est morte. Nous n'en réclamons plus l'héritage souillé. Que M. Déroulède la garde. Qu'il se renseigne auprès des étudiants de Paris sur ce que pense de sa Ligue la jeunesse la plus hardie et la plus fière de la France !

Nous nous retirons. Un procès nous donnerait justice ; nous préférons que la France nous donne raison.

Plus de compromis ! D'accord avec la majorité de la Ligue, nous grouperons dans une association nouvelle, libre et forte, tous ceux qui proclament encore la nécessité de songer avant tout à la défaite de 1870, de lutter contre les concurrences étrangères, et de faire, sérieusement et sans parti, l'union des patriotes.

Henri DELONCLE, délégué ; Charles PÉAN et B. WEL-LHOFF, secrétaires.

sortait. Je l'ai condamné, moi, à être abandonné, sans arme et sans vivres, sans feu et sans cheval, au fond des Montagnes-Rocheuses, dans une contrée désolée, où les fauves eux-mêmes ne sauraient vivre ; il fut transporté là les yeux bandés, puis abandonné, garrotté, sur la lèvre d'un gouffre, où le moindre mouvement pouvait le précipiter. Que se passa-t-il ? Je l'ignore. Comment réussit-il à se sauver ? Cela est pour moi un mystère. Toujours est-il que deux mois plus tard je le retrouvai à la tête d'une nombreuse cuadrilla et recommençant ses déprédations. Voilà pourquoi je doute même de mon propre témoignage, puisque je l'ai vu et je l'ai reconnu, et je crains que cette fois encore il ne reparaisse.

— Moi, monsieur, j'en suis certain, il reparaitra ; voilà pourquoi je veux quitter ces parages et mettre au plus vite la mer entre lui et moi.

— Oh ! même si votre prévision est juste, il se passera de longs mois avant qu'il soit en mesure de vous nuire.

— Peut-être, monsieur, et je le désire vivement, car, je ne sais pourquoi, il me semble que cet homme me sera fatal.

— Oh ! vous allez trop loin. Une fois en France vous pourrez braver toutes ses poursuites ; jamais il n'osera y retourner.

— Qui sait, monsieur ? Cet homme a toutes les audaces, l'impossible surtout l'attire et lui plaît.

— Enfin ! à la grâce de Dieu ! Mais comme je tiens à ne pas vous retarder, laissez-moi maintenant régler vos comptes.

— Monsieur, je suis confondu. GUSTAVE AIMARD. (A suivre)

Pension de retraite du général Boulanger. — Le bulletin des lois publie un décret, en date du 29 mars 1888, rendu en Conseil d'Etat et qui accorde une pension de retraite au général Boulanger.

Le décret constate que Georges-Ernest-Jean-Marie Boulanger, général de division, né à Rennes le 29 avril 1837, a 33 ans 2 mois et 14 jours de services effectifs et 20 ans de campagnes.

La pension est liquidée à 10,500 fr. avec entrée en jouissance le 29 mars 1888.

Affaire Caffarel-Limouzin. — La Chambre des appels correctionnels a confirmé jeudi le jugement condamnant M^{me} Limouzin à six mois de prison et le général Caffarel à 3,000 fr. d'amende.

La reine d'Angleterre à Berlin

Berlin, 26 avril, s.

La reine d'Angleterre et l'impératrice Victoria ont fait aujourd'hui, à midi, une visite au mausolée impérial; la reine a déposé une couronne sur le cercueil de l'empereur Guillaume.

A trois heures, la reine d'Angleterre a assisté avec l'impératrice, à la revue du régiment des gardes du corps et du 4^e régiment d'infanterie de la garde. Elle est passée en voiture devant le front des deux régiments, qui ont ensuite défilé deux fois devant elle.

Le kronprinz se trouvait, pendant chacun des deux défilés, à la tête du 4^e régiment de la garde.

La santé de Frédéric III

Berlin, 26 avril, m.

L'empereur continue d'aller bien, l'appétit se maintient, la fièvre est faible.

Berlin, 26 avril, s.

D'après le bulletin publié ce matin, à neuf heures, l'empereur a bien dormi pendant la nuit dernière.

La fièvre est très peu intense. L'état général commence à s'améliorer.

Berlin, 26 avril.

La Gazette de l'Allemagne du Nord constate que l'empereur a passé une nuit satisfaisante et s'est trouvé aujourd'hui très bien portant. L'appétit augmente. Les médecins ne sont plus obligés de choisir les aliments destinés au souverain avec une précaution aussi minutieuse que précédemment, et on peut, par conséquent, servir à l'empereur plusieurs mets favoris.

La fièvre conserve un caractère décroissant qui s'accroît de jour en jour.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Promotions. — M. Dantant, capitaine au 7^e de ligne passe au 15^e.

M. Mons, médecin-major de 2^e classe au 7^e d'infanterie, passe au 14^e.

M. Vack, médecin-major de 2^e classe à l'hôpital militaire d'Oran, passe au 7^e d'infanterie.

Collège de Figeac. — Nous sommes heureux d'enregistrer de nouveaux succès pour le collège de Figeac.

MM. Puech, Bone, Francoval et Tournié, élèves de mathématiques, viennent de subir avec succès les épreuves du baccalauréat ès sciences.

Questions électorales. — La question suivante nous a été posée :

Un électeur ou un éligible d'une commune a-t-il le droit, sans leur consentement de former une liste composée de candidats portés sur une autre et de toutes autres personnes qu'il lui plaît de choisir ?

Réponse. — Le citoyen qui ne se présente pas comme candidat aux élections a le droit de s'opposer à ce que son nom figure sans son consentement sur une liste quelconque de candidats. C'est un point admis en jurisprudence.

Mais la candidature une fois posée, l'auto-ri- sation du candidat est-elle nécessaire pour le porter sur une liste autre que celle où il a accepté de figurer ? La question est vivement controversée. La cour de Rouen s'est prononcée pour l'affirmative, par un arrêt du 27 décembre 1878, mais de nombreuses autorités et un jugement du tribunal de Toulouse, en date du 10 mai 1884, se sont prononcés pour la négative. Dans cette dernière opinion, les candidats, qui ont accepté de faire figurer leurs noms sur une liste déterminée, ne peuvent s'opposer à ce que leurs noms soient, sans leur consentement, portés sur une autre liste; ils ne pourraient en obtenir la suppression qu'à la condition de renoncer à toute candidature et de se retirer de la lutte électorale.

Les militaires de la deuxième portion du contingent actuellement sous les drapeaux pour une

période de deux mois ont-ils le droit de voter le 6 mai prochain ?

A cet égard, la loi est formelle. Les militaires de cette catégorie ne peuvent pas voter.

Vol. — On nous écrit de Vaylats :

Dans la nuit du 19 au 20 courant, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison du sieur Fourès, propriétaire, domicilié de la commune de Vaylats. A l'aide d'une échelle, ils ont cassé un carreau, et ayant pénétré dans l'intérieur, les malfaiteurs ont fracturé une armoire et enlevé un anneau d'or et une pièce de 20 fr. Dans une autre armoire, également fracturée par eux, ils ont dédaigné le liège et fait main-basse sur 1 m. 50 cent. de saucisse qui s'y trouvait.

La gendarmerie de Lalbenque, de passage à Vaylats s'est rendue avec le maire sur les lieux, et procès-verbal a été dressé.

Les propriétaires étaient absents lorsque les voleurs se sont introduits chez eux.

La rumeur publique n'accuse pas des étrangers...

Accident. — Lundi, vers 6 heures du soir, MM. Lachaod, inspecteur des contributions indirectes; Gaillard, receveur, et Fréjaville, commis, rentraient en voiture à Cahors, lorsque, en passant près du village de Constant, commune de Lamagdeleine, leur cheval fut effrayé par une machine à vapeur agricole, installée tout près de la route. Un brusque écart de l'animal renversa la voiture et précipita les voyageurs un peu dans toutes les directions. Dans cette chute, M. Gaillard a été gravement contusionné, ses compagnons en ont été quittes pour la peur.

On nous dit que la veille, le curé de Cours avait été victime, lui aussi, d'un accident analogue, au même endroit.

Grivèlerie. — Dans son audience du 25 avril, le tribunal correctionnel de Cahors a condamné à 2 mois de prison le nommé Sylvain Delpech, pour escroqueries commises dans divers hôtels ou cafés de la ville.

Mayrinbac-Lentour. — Mercredi soir, vers 4 heures, deux enfants, âgés de dix ans environ, prenaient leurs ébats au domicile du sieur X... Tout à coup le fils du maître de la maison prend le fusil de son père et vise son jeune camarade; le coup part et le jeune P. B. reçoit au bras droit et au ventre toute la charge.

Le médecin, appelé à la hâte, a déclaré que les blessures au ventre ne présentaient, pour le moment, aucun danger; celles du bras droit offrent plus de gravité.

Foire de Gramat. — Nous avons constaté une hausse sensible sur les bêtes à cornes. Les transactions ont été nombreuses, malgré une pluie torrentielle.

Marché-foire d'Agen. — La persistance des pluies que nous subissons depuis trop longtemps, et qui retardent les travaux des champs, n'a pas été contraire à notre marché-foire mensuel, qui s'est tenu à la Porte-du-Pin.

Un grand nombre de personnes y étaient venues, pour voir les préparatifs relatifs à l'arrivée de M. Sadi Carnot, président de la République.

La place à la volaille était fort pourvue et, malgré les prévisions portant à voir qu'il viendrait demain assez d'étrangers, les prix sont restés sans variation.

Oeufs, de 0 fr. 50 à 0 fr. 45 la douzaine.

Porcs gras, de 35 à 36 francs les 50 kilos sur pied.

Porcs pour l'élevage, de 20 à 25 fr. pièce.

Les offres en blé ont été assez nombreuses. 387 hectolitres ont été vendus 20 fr. les 80 kilos.

La grêle. — On nous écrit des divers points du département :

Vire. — Les dommages causés par la grêle sont très grands; les fourrages, les seigles, ainsi que les blés sont hachés; la vigne, ainsi que les arbres, ont beaucoup souffert.

Touzac. — La grêle a fait beaucoup de mal, surtout à la vigne, car dans certains endroits les bourgeons étaient sortis; la moitié des bourgeons ont été brisés. Les grêlons étaient de la grosseur de noix et d'œufs de pigeon.

Les fourrages et les blés ont beaucoup souffert.

Puy-l'Evêque. — La grêle a fait ici beaucoup de dommages à toutes les récoltes, les arbres ont beaucoup souffert.

Duravel. — La grêle a causé de grands dégâts; les fourrages, la vigne, les blés et surtout les seigles sont ravagés; on fauche ces derniers.

Lacapelle-Cabanac. — Jeudi soir, vers

quatre heures, une grêle de grosseur d'œufs de poule et de pigeon, les plus petits étaient comme des pois, est tombée en si grande abondance que la terre en était couverte.

La vigne est gravement compromise; tous les bourgeons avancés ont été brisés; le blé, les légumes ainsi que les fourrages et surtout les seigles sont en grande partie endommagés.

Plus de la moitié du blé est couchée.

De mémoire d'homme, on n'a vu dans cette saison des grêlons aussi gros.

Réveillez-vous !

Nous avons le bonheur de posséder à Cahors deux sociétés de musique : la *Lyre Cadurcienne* et les *Enfants de Cahors* et une société chorale : l'*Orphéon de Cahors*.

Les trois sociétés méritantes le seraient encore plus si elles nous procuraient de temps à autre une soirée ou un concert. Nul doute que les cadurciens ne voulassent tenir à honneur d'applaudir ces exécutants, qui ont déjà montré ce qu'ils savaient faire.

La saison théâtrale est finie ou à peu près. Les soirées vont maintenant paraître longues et ennuyeuses. Que de temps en temps nos compatriotes montent des concerts tantôt l'un, tantôt l'autre; il y aura double attrait.

Nous pouvons compter sur M. Combes, dont le talent reconnu le force en quelque sorte à se montrer toujours à la hauteur de sa tâche. M. Poudou également doit savoir qu'il n'est pas oublié et qu'il se doit à lui-même de mériter toujours nos applaudissements.

Il serait en effet bien malheureux que nos trois sociétés restent à l'état latent et qu'elles ne fissent pas plus que si elles n'existaient pas.

Que les directeurs se rappellent que comme noblesse, talent oblige.

LÉO-POHL.

THÉÂTRE DE CAHORS

Demain, aura lieu une représentation extraordinaire donnée sous la direction de M^{me} **Gustave LE ROY**, avec les concours de la grande **Raphaëlla Franchino**, de l'Opéra.

Le spectacle choisi, composé de *l'Ombre*, Opéra-Comique en 3 actes de Flotow, et *Ga-lathée*, l'œuvre charmante de Victor Massé.

Variétés

Causerie médico-dentaire (Suite).

PATHOLOGIE DES DENTS

Le scorbut des gencives, les ulcérations aph-teuses de la membrane qui recouvre les genci-ves sont assez fréquentes. La dent de sagesse, provoque souvent des désordres; parfois on trouve une ulcération qui se forme dans le voi-sinage des dents de sagesse inférieures, qui se carient et irritent la membrane muqueuse dans le mouvement d'ouverture et de fermeture de la bouche. La carie d'une dent détermine quelque-fois une ulcération sérieuse de la joue. Il existe une variété de névrose de machoire, sans étio-logie, qui peut provoquer la chute des dents, offrir des dangers véritables, si on n'y remédie promptement. L'irritation dentaire n'est pas sans influence sur les organes de sens spécial Les cas de cécité, de surdité, de la perte de l'odorat, ne sont par rares; on a observé de vrais cas d'épilepsie et même des cas de folie, survenus à cause d'odontalgie intense et guéris après le traitement ou l'ablation de la dent.

De toutes les maladies des dents, la plus dan-gereuse et la plus fréquente c'est la carie. Il n'y a pas pour le praticien de sujet plus important ni plus intéressant, que celui de la carie des dents; parmi les cas qui se présentent à son observation, il y en a bien quatre-vingt-dix pour cent qui dépendent de cette maladie ou de ces résultats.

La carie dentaire est une altération spéciale des tissus de la dent, détruisant progressivement sous forme d'ulcération, les parties atteintes.

Les auteurs ne s'accordent pas sur la nature de la carie dentaire. Les opinions émises sont aussi diverses et aussi opposées que possible. Cependant, cette maladie a été de tout temps le sujet de nombreuses recherches pour en atté-nuer les effets et en supprimer les causes. Hip-pocrate nous a laissé des études remarquables sur les véritables maladies des dents, des genci-ves et des machoires; après le père de la mé-decine, Dioclès, Hérophyle, Celse, Apollinus, Archigène, Coelius, Aurelianos. Galien, etc., etc... traitaient l'odontalgie et mettaient à con-tribution l'hygiène aussi bien que la thérapeuti-que pour la guérir, et celles de leurs observa-tions qui nous ont été transmises ne sont certes pas sans valeur. Mais depuis quelques années surtout, depuis le perfectionnement et la volga-

risation du microscope, des recherches vérita-blement sérieuses ont été faites sur la carie des dents et sur ce qui peut l'occasionner.

AUDOUARD

LAURÉAT DE L'ACADEMIE NATIONALE, Ex-dentiste des grandes communautés religieuses, et institutions du faubourg Saint-Germain à Paris, membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris, chirurgien-dentiste des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze, à Brive, rue du Maréchal Brune.

(A suivre).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 21 au 28 avril 1888.

Naissances.

Brignol, Marie, (Naturelle), rue St-James.
Cros, Charles, rue St-Pierre.
Grelet, François, rue du Tapis-Vert.
Bach, Marie, rue du Château.
Delsol, Marie, rue Paramelle.

Décès.

Souleillou, Jean, 74 ans, à Bégous.
Izoulet, Joseph, 21 ans, Hospice.
Dò, Jeanne, 71 ans, Cabessut.
Marty, Germaine, couvent du Refuge.
Bénech, Louis, 66 ans, rue de la Chantrerie.
Bénech, Bertrand, 73 ans rue du Lycée.
Maratuech, Jules, 25 ans, rue Donzelle.

ETUDE

de M^e J. LACOSSE, avoué à Cahors,
rue Fénélon, numéro 7.

EXTRAIT

D'UN

Jugement de séparation de biens

Suivant jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré,

La dame Antoinette Hébrard, sans profes-sion, épouse du sieur Jean Redoulès, proprié-taire; domiciliés tous deux à Estrade, com-mune de Montcléra.

A été déclarée séparée de biens d'avec son dit mari.

Pour extrait certifié conforme :

Cahors, le vingt-six avril mil huit cent qua-tre-vingt-huit.

L'avoué de la demanderesse,
Signé : J. LACOSSE.

BOURSE. — Cours du 27 avril.

3 0/0	82 15
3 0/0 amortissable (ancien)	84 93
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	000 00
4 1/2 0/0 1883	106 80

Dernier cours du 27 avril.

Actions Orléans	1,300 00
Actions Lyon	1,275 50
Obligations Orléans 3 0/0	400 00
Obligations Lombardes (jouissance jan- vier 1884)	289 00
Obligations Lombardes (jouissance	000 00
Obligations Saragosse (jouissance jan- vier 1884)	350 00

LE COCHER DE FIACRE



Comment pourrait-il supporter le vent, la pluie, les brouillards, s'il n'avait son étui de Pastilles Géraudel.

Dépôt à Cahors, pharmacies VINEL, FILHOL.

De l'argent mal dépensé

Angoulême (Charente), le 30 août 1887. — Depuis six ans je souffrais de maux de tête qui m'empêchaient de travailler; après avoir dépensé beaucoup d'argent en remèdes inutiles, j'ai pris vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, et depuis lors je suis complètement guéri; à titre de re-mercement, je vous autorise à publier ma lettre. JAMARD, rue St-Roch, 39. (Sig. lég.). A. M. Hertzog, ph., 28, rue de Grammont, Paris.

A VENDRE de gré à gré pour cause de départ de son cavalier, une belle et forte jument, bonne pour la production et pour le trait, provenant de la gendarmerie de Cahors.

A VENDRE

Un bon **Piano**. S'adresser au bureau du Journal.

Bibliographie

LA REVUE DE PARIS ET DE SAINT-PETERSBOURG est, sans contredit, le recueil littéraire le plus complet, le plus important, le plus remarquable. La collaboration de tous les auteurs illustres est le meilleur garant de son succès. Aussi nous contenterons-nous de citer le sommaire du numéro du 15 mars :

Juana, par Georges de Peyrebrune. — Les Larmes de Sainte-Beuve, par Arsène Houssaye. — Le dessous des cartes, par Jean Lorrain. — Philosophes du siècle, par Jean-Paul Clarens. — Sortilège, par Armand Silvestre. — Félix Arvers, par Philibert Audebrand. — Henri Lasserre et la Congrégation de l'Index, par Mgr X... — Le service de trois ans, par X... — Les Rossignols, par Stanoff. — La Naissance des Étoiles, par le comte Nigra. — Paroles d'outre-tombe, par Clesinger. — Quelques Définitions, par Paul Hennequin. — Par terre de Beauté, par Violette. — Philosophie de l'Art, par Edouard Lhôte. — Poésies, par Claudius Popelin, Emile Goudeau, Rodenbach, Léopold Stableaux, de Montferrier. — Les Bêtes à Bon Dieu, par Alphonse Karr. — Balade du Dédaigné, par X... — Chronique politique, par Alikoff. — Théâtres et Livres, par Alceste. — Causerie musicale, par Henri Maréchal. — Paris au jour le jour, par Saint-Jean. — La Vie russe, par Yvan Rienko.

On s'abonne aux bureaux de la « Revue », 14, rue Halévy, Paris. — Pour la France 30 fr. par an ; pour l'Étranger : 35 fr. ; papier de Hollande : 100 fr. — Vente au numéro, à Paris, chez Marpon et Flammarion, 26, rue Racine et boulevard des Italiens, 10. — En province, dans toutes les gares et chez les principaux libraires.

L'administration accepte avec empressement toutes les communications qui peuvent être utiles pour la Rédaction de la « Revue de Paris et de Saint-Petersbourg ».

LE DICTIONNAIRE GAZIER, tout récemment publié par la librairie A. Colin et C^{ie}, a déjà remplacé dans les classes, comme sur les tables de travail, les dictionnaires jusqu'ici en faveur. L'auteur, M. A. Gazier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, n'y donne pas seulement un vocabulaire très correct des mots usuels de notre langue, avec prononciation et étymologie (dorsqu'il y a lieu de les indiquer), définition précise synonymes et contraires, exemples ; on y trouve en outre un millier d'articles encyclopédiques se ratta-

chant à l'agriculture, aux sciences, à l'histoire, à la géographie, à l'hygiène, à l'industrie, à la législation, à la vie pratique. Les objets peu connus sont figurés en des vignettes très finement exécutées avec légendes ; les termes techniques, groupés méthodiquement, sont expliqués par des figures d'ensemble. On y compte en tout 700 gravures et 19 cartes. Le « Dictionnaire Gazier » forme un volume in-12 de 800 pages, portatif, d'une impression très soignée, sous une reliure en toile élégante et solide, tranches rouges (Prix : 3 fr. 30).

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE
A dix centimes

DERNIERS VOLUMES PARUS :

CARLYLE : Les Hommes de la Révolution française. — Carlyle est un des plus célèbres écrivains anglais. Ses études sur la Révolution française se distinguent par une profondeur de vue et une vigueur de style extraordinaires. Un volume : 10 centimes.

Les Chansonniers Français. — On ne trouvera pas seulement dans ce recueil des œuvres de Béranger, Dupont, Désaugiers, et autres chansonniers célèbres, mais aussi des refrains populaires, chants de paysans, d'ouvriers, de marins, tirés de toutes les provinces de France, ayant un cachet d'originalité et une saveur naïve que des compositeurs ne pourraient égaler. Un volume : 10 centimes.

HOFFMANN : Les Frères de Sérapion. — Un des plus dramatiques récits du fameux conteur allemand. C'est un mélange de vérité et de fantastique propre à intéresser les plus blasés et à émouvoir les plus sceptiques. Un volume : 10 centimes.

Contes Chinois : Les Hirondelles blanches. Les Pivoines. Un volume : 10 centimes.

MARK TWAIN : La Grenouille sauteuse. Le vol de l'Éléphant blanc. — Mark Twain, célèbre en Amérique, est trop peu connu en France. Nous mettons au défi qui que ce soit de lire, sans rire jusqu'aux larmes, un seul de ses récits. Un volume : 10 centimes.

Ces volumes sont en vente au prix de 10 centimes chez tous les libraires et marchands de journaux et dans les gares.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal des voyages. Sommaire de la 1425^e livraison (28 avril 1888). — Les lacs de l'Afrique équatoriale, par M. Victor Girard, enseigne de vaisseau. — 1884-1885. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de Riou. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 804^e livraison (28 avril 1888). — Texte : Le général du Maine, par M^{me} de Nanteuil. — L'École de Médecine, par Louis Rousselet. — Le pain d'épice, par M^{me} Jeanne Cazin. — La chasse, par Charles Digue. — L'observatoire de Catherine de Médicis, par M^{me} Gustave Demoulin. — Dessins de Myrbaes, A. Lemaistre, Lancelot, C. Delort. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

St-NICOLAS, 6^e année. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, à Paris. — Sommaire du numéro 32 (26 avril 1888). — Enlevé ! Maathe Bertin. — La fée Blanchette. D. de Charlieu. — Le chasseur d'Éiders. S. Robert. — Deux rivaux. Pierre Duchateau. — Le Gnou. Victorien Aury. — La boîte aux lettres. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par Birh, A. Ferdinandus, J. Geoffroy, J. Girardet, Specht, Gaillard, etc., etc.

Il n'existait pas, jusqu'à ce jour, d'édition populaire des « Œuvres d'Alfred de Musset. »

Ces œuvres du grand poète passionné et du charmant conteur étaient par leur prix et leur mode de publication, inaccessibles à un grand nombre de personnes désireuses de posséder un des plus glorieux monuments littéraires du siècle.

Il y avait donc là une lacune que la Bibliothèque Charpentier comble aujourd'hui en publiant : « LES ŒUVRES COMPLÈTES D'ALFRED DE MUSSET » en livraisons à 10 centimes.

Jamais édition n'aura été exécutée avec un si grand luxe, tant au point de vue typographique qu'au point de vue des illustrations confiées aux meilleurs des artistes ; aussi ces livraisons réunies formeront-elles cinq magnifiques volumes in-8^o.

Chaque livraison se compose d'une superbe composition gravée sur bois et de sept pages de texte.

Cinq livraisons réunies sous une couverture forment une série à 50 centimes.

La première série, comprenant les 5 premières livraisons, sera exceptionnellement vendue 10 centimes.

OCCASION

A vendre un excellent Phaéton avec capotage. S'adresser au bureau du Journal.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris,

Agence de Cahors, rue Fénélon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse, — Paiement et Escompte de Coupons. (Paiement sans frais des coupons des C^{ies} de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres, — Envois de Fonds. (Départements, Algérie et Étranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Émissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

Le Vin de Peptone de Chapoteaut contient la viande de bœuf digérée par la pepsine, soluble, assimilable et propre à passer directement dans le sang pour y entretenir la vie et la santé. On nourrit avec lui, les malades privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter, les convalescents, les anémiques, les diabétiques, les malades de la poitrine, les personnes minées par la fièvre, les affections cancéreuses, la dysenterie. Sous un petit volume la peptone est beaucoup plus riche que le lait, elle nourrit mieux et est toujours bien supportée.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Étuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr. »	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennes, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

Maison spéciale d'Accouchement

DIRIGÉE PAR

M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge

Maitresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T.-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire !

AUDOUARD

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

BOUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONTE

Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Le propriétaire-gérant, Layton.

GRAND ENTREPOT
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERG

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC : en bouteille 0 fr. 80 ; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS : en bouteille 0 fr. 80 ; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER : Noel 0 fr. 40 ; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY : Lardy 0 fr. 70 ; Larbeaud 0 fr. 60 ; Célestins 0 fr. 80 ; G^{de} grille 0 fr. 80 ; Hôpital 0 fr. 80 ; VALS : St-Jean 0 fr. 80 ; Dominique 0 fr. 80 ; Précieuse 0 fr. 80 ; Rigolette 0 fr. 80 ; Amélie 0 fr. 80 ; La Perle 0 fr. 70 ; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées ; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter ! Il est difficile de créer
l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS
dont les Bourgognes de Sapin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la
GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

SI RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR.

GRANDE ENCYCLOPÉDIE
INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

PARIS
I. A. LAMIRAULT & C^{ie}
64, Rue de Rennes, 64
Éditeurs

SOUS LA DIRECTION DE
MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig, Deynbourg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Gasson, secrétaire général de l'Institut; H. Lottin, directeur de l'École de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Leconte, directeur de l'École de médecine de Bordeaux; membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Mûntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walter, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8^o comportant 4.200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc
Payables à raison de 10 francs par mois
Chaque volume broché 25 francs